



1. Introduction

1.1. La RSE : pourquoi, pour qui ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises fait partie des fondamentaux de notre coopérative. En effet, qu'il s'agisse de son obligation juridique d'utilité sociale, de sa finalité économique de structuration d'une filière locale sur le thème de l'écohabitat, ou de son engagement pour le développement de gestes et matériaux contribuant à la décarbonation du secteur du bâtiment, ECLIS œuvre depuis son origine à consolider ces trois piliers de la RSE. Synthétiser ces engagements et nos actions dans ce rapport contribue à faire connaître et reconnaître notre expertise en la matière afin de convaincre d'avantage d'entreprises, de collectivités, de professionnels et de particuliers de la pertinence de ces enjeux.

1.2. La SCIC ECLIS

ECLIS est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) sous la forme juridique d'une SARL en activité depuis 2009, engagée dans la structuration de la filière de l'écohabitat et la décarbonation du secteur du bâtiment.

Son modèle repose sur un multi sociétariat de plus de soixante-dix associés au capital rassemblant salarié·es, bénéficiaires des activités de la coopérative, partenaires solidaires, issus des collectivités, des métiers du bâtiment, de la maîtrise d'œuvre, de l'ingénierie, du monde associatif et de la société civile.

Grâce à son activité de formation, notre SCIC contribue à la montée en compétences d'une soixantaine de professionnels chaque année. Notre expertise en ingénierie pédagogique nous permet de contribuer régulièrement à des projet innovants (DEFFINOV « Tiers Lieux apprenants », « Qualité de l'alternance » des CCCA-BTP). Enfin notre engagement pour la promotion de la filière et de ses matériaux nous amène à participer à une dizaine d'événements par an contribuant à l'attractivité de nos métiers.

La typologie de nos clients reflète la diversité de nos missions : des demandeurs d'emploi formés dans le cadre du marché public Qualif Emploi de la Région Bretagne ; des entreprises et leurs salariés souhaitant diversifier leur activité en lien avec la décarbonation grâce à nos formations courtes ou nos formations en alternance ; des particuliers souhaitant se reconvertir dans nos métiers à fort impact environnemental ou bénéficier de notre expertise dans la rénovation de leur habitat ; des collectivités à la recherche de solutions techniques à faible impact environnemental pour leurs projets de travaux ou la formation de leurs agents.

1.3 Nos obligations

Les exigences environnementales et évolutions réglementaires valident ces fondamentaux éthiques et stratégiques de la SCIC. Dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) les pouvoirs publics français ont fixé l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Transformer le bâti est un des leviers majeurs de la lutte contre le réchauffement climatique. En effet le bâtiment est responsable, en France, de 18% des GES, et de 40% de la consommation finale d'énergie.

Former des professionnels capables d'acquérir de nouvelles capacités de diagnostic et d'innovation dans leurs propositions et réalisations demeure un enjeu majeur. A l'heure de la densification des zones d'habitation et de la recherche d'une performance énergétique réaliste, réalisable, pérenne et accessible au plus grand nombre, notre coopérative est donc un acteur majeur pour accompagner les territoires à repenser les modes et modèles d'habitat dans une logique de transition environnementale.

1.4 Notre raison d'être

La promesse employeur des coopératives est celle de « rejoindre un autre modèle de société : engagée, démocratique, créatrice de richesses partagées ». Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue, d'une part, une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales :

- La prééminence de la personne ;
- La démocratie ;
- La solidarité ;
- Un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt de ses membres ;
- L'intégration sociale, économique, environnementale et culturelle, dans un territoire déterminé par l'objet social, qui se retrouve également dans la reconnaissance de la SCIC en qualité d'entreprise engagée la transition écologique locale.

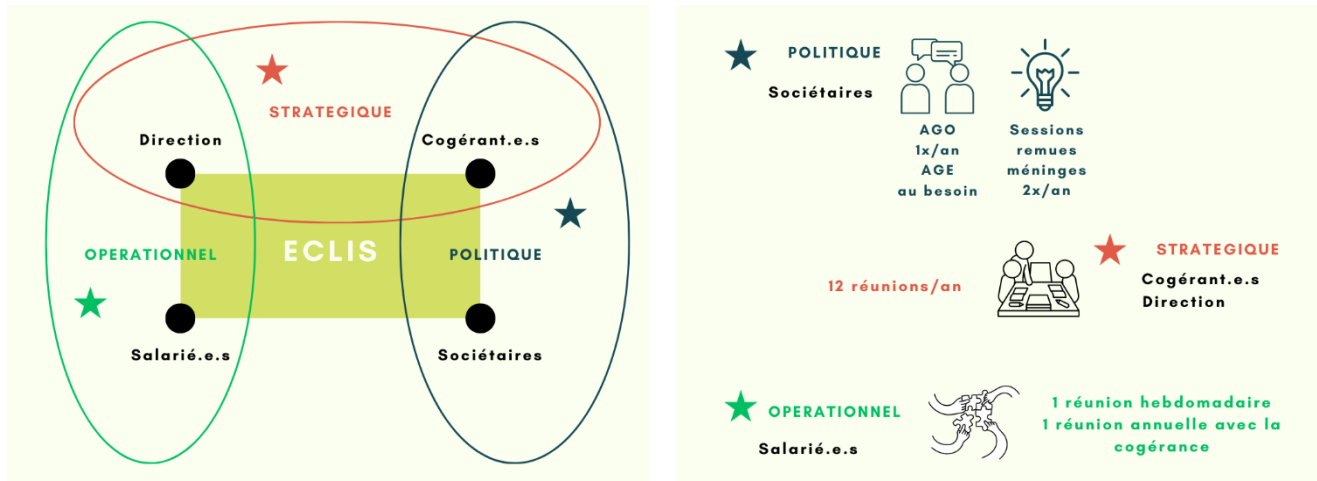
D'autre part, en complément de ces valeurs fondamentales ou découlant de celles-ci, l'identité coopérative d'intérêt collectif se définit par :

- La reconnaissance de la dignité du travail ;
- Le droit à la formation ;
- La responsabilité dans un projet partagé ;
- La transparence et la légitimité du pouvoir ;
- La pérennité de l'entreprise ;
- Le droit à la créativité et à l'initiative ;
- L'ouverture au monde extérieur ;

- Des réserves impartageables permettant l'indépendance de l'entreprise et sa transmission solidaire entre générations de coopérateurs.

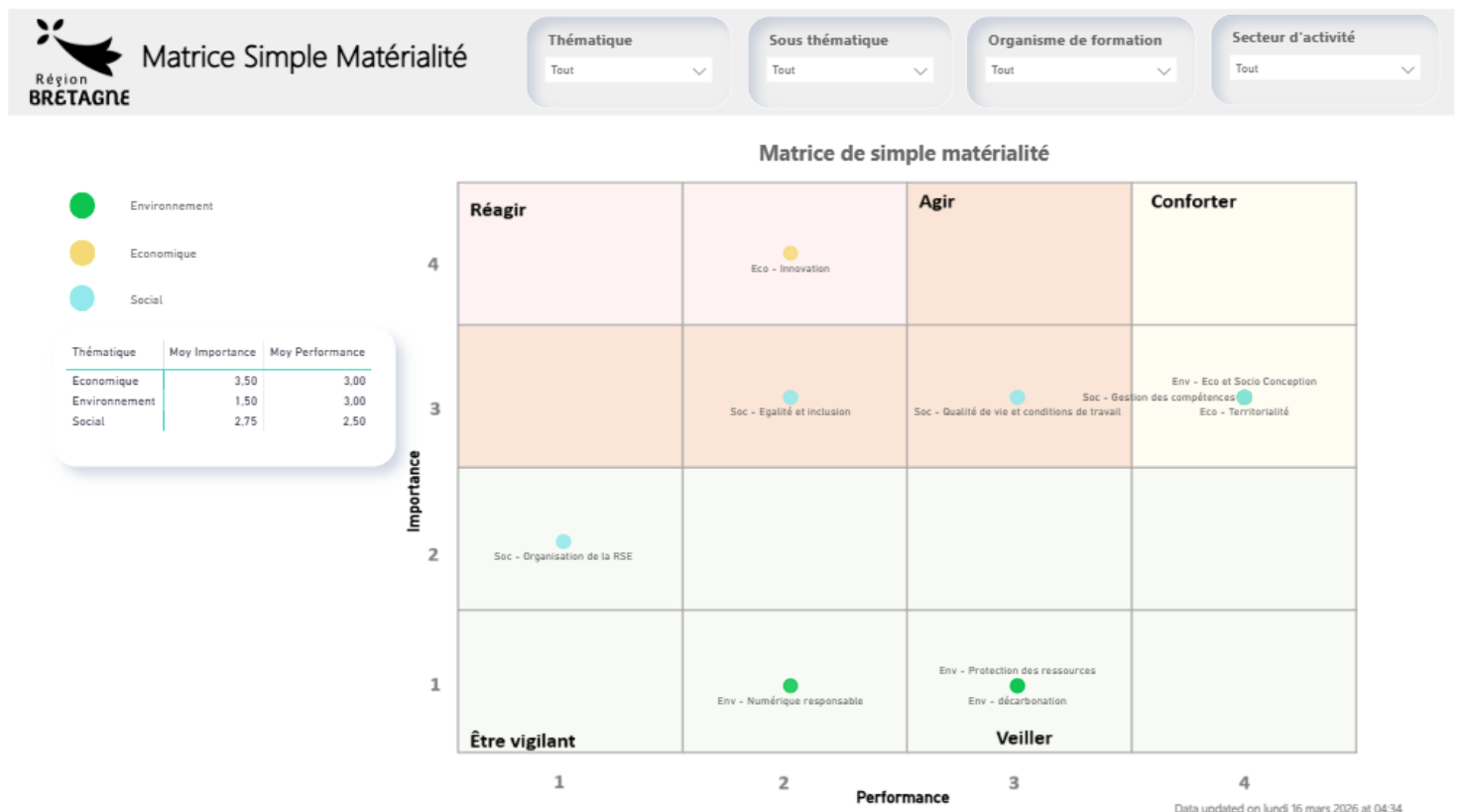
2. Notre démarche RSE

2.1 Organisation de notre démarche RSE



Mise en œuvre par l'équipe salariée de la coopérative, la démarche RSE est accompagnée par la direction. Des réunions de travail régulières permettent d'évaluer les enjeux des sujets à aborder pour l'entreprise en termes d'importance et de performance.

En lien avec les différents espaces de la vie coopérative (cf schémas ci-dessus) qui permettent d'identifier les éléments de complexité puis de définir une priorisation des sujets, le plan d'action RSE 2025-2030 a mis en lumière deux thématiques majeures à travailler à court terme : l'économie en lien avec l'innovation et le social en lien avec l'égalité et l'inclusion.



A moyen terme la structuration de l'équipe salariée et la qualité des conditions de travail sont des sujets nécessitant des méthodes d'amélioration continue. De même que la gestion des compétences et les relations au territoire requièrent une vigilance et une adaptation permanente.

Enfin, le suivi de la RSE et la thématique environnementale sur les sujets du numérique, de la protection des ressources et de la décarbonation font partie des fondamentaux de notre organisation. De ce fait ils nécessitent une veille continue au long court.

2.2 Pilier ECONOMIE :

La finalité de notre coopérative est de structurer la filière de l'écohabitat en garantissant la pérennisation des compétences, des entreprises, de l'accès aux matériaux. Pour ce faire, nous devons être en capacité de développer notre offre de formation et des services à destination de nos différents bénéficiaires sur notre territoire local et régional.

2.2.1 Enjeu : Innovation

Ce qui nous distingue sur le sujet :

Notre pédagogie expérientielle : les stagiaires acquièrent une partie de leurs compétences sur des chantiers réels (8 chantiers réalisés chaque année).

Création d'ingénierie pédagogique afin de mieux répondre aux besoins des publics et des entreprises du territoire.

Exemple : Nouvelle formation « Mise en œuvre des matériaux bio et géo sourcés » en 2024.

Nos engagements :

Transformer l'ingénierie pédagogique des certifications dispensées afin de mieux répondre aux besoins des publics à partir de 2026

Modularisation des formations proposées grâce au projet « Qualité alternance » des 3CABTP entre 2025 et 2028

Créer une ingénierie de certification en vue de la réalisation d'une nouvelle formation d'accompagnateur.trice à l'Auto Réhabilitation Accompagnée/Auto Construction Accompagnée de 2023 à 2026

Objectifs quanti :



Accueillir au minimum 1 parcours en alternance sur chacune de nos certifications à partir de 2026

Créer 1 session expérimentale de la formation d'accompagnateur.trice à l'ARA-ACA entre 2026 et 2027

Chiffres clés et indicateurs :

1 nouvelle formation courte créée et dispensée depuis 2024

1 nouvelle ingénierie de formation créée en 2025

2.2.2 Enjeu : Territorialité

Notre savoir-faire :



Le multisociétariat d'ECLIS est vivant et se renouvelle chaque année, accueillant de nouveaux sociétaires, professionnels du secteur, collectivités, citoyens engagés sur le territoire.

ECLIS travaille en réseau avec les filières productrices de matériaux bio et géo sourcés.

ECLIS co-préside la Fédération Ecoconstruire qui rassemble les organismes de formation spécialisés dans la restauration du patrimoine, l'écoconstruction et le réemploi des matériaux.

Nos engagements :

Développer l'activité de chantier école auprès de l'agglomération de Dinan

Participer à la construction du réseau des professionnels référents en rénovation durable sur le territoire

Réaliser un outil de promotion des métiers et des formations dispensées par les OF bretons

Participer à des événements sur le territoire breton en mutualisant nos moyens avec les autres Organismes de Formation membre de la Fédération Ecoconstruire

Essaimer l'activité de formation d'ECLIS dans d'autres départements limitrophes en s'appuyant sur la stratégie territoriale portée par la Fédération Ecoconstruire

Objectifs quanti :

Contribution à la création d'un catalogue des métiers à impact accessibles grâce aux OF de l'Ouest de la Fédération Ecoconstruire au printemps 2026

Contribution à la rédaction d'un plaidoyer sur les enjeux de la pérennisation des métiers et des filières du territoire breton au printemps 2026

Chiffres clés et indicateurs

3 participations au Forum Séisme des métiers à Impact qui se tient à Rennes depuis 2023

Contribution aux rendez-vous de la démarche de construction du réseau de la rénovation performante porté par Dinan Agglomération depuis 2025

2.3 Pilier SOCIAL :

Dans sa charte de référence intégrée à ses statuts, la SCIC affirme ses ambitions d'utilité sociale :

- Promouvoir l'écohabitat* (cf 2.4 ci-dessous) dans le territoire
- Défendre une approche globale de l'habitat : écologique, économique, sociale
- Développer une filière avec différents acteurs concernés par l'habitat (professionnels, particuliers, fournisseurs...) et engagés dans une approche écologique
- Promouvoir la construction écologique accessible à tous
- S'engager dans une démarche participative fondée sur la complémentarité plutôt que sur la concurrence avec les professionnels, les fournisseurs, les usagers
- Proposer et impulser une démarche de formation et d'expérimentation
- Développer l'économie locale en privilégiant les circuits courts et en mutualisant les ressources

2.3.1 Enjeu : Egalité et inclusion

Ce qui nous distingue sur le sujet :

Depuis 2007, la charte de référence d'ECLIS affirme comme fondamentales les valeurs suivantes :

- Le brassage social, la mixité sociale et professionnelle, l'égalité des chances Hommes-Femmes
- La convivialité, le partage et la solidarité
- L'éducation populaire, le temps pour la formation et la transmission des savoirs et métiers
- Une économie responsable, soucieuse de l'environnement écologique, humain, culturel et social
- Le droit à l'innovation et à l'expérimentation
- Le respect et la préservation du patrimoine bâti et du paysage

Nos engagements :

Diffuser le guide d'information sur le handicap et l'inclusion

Poursuivre le travail de pédagogie sur la RQTH dans les recrutements des formations longues pour les sessions du marché 2027-2030,

Mise en réseau de diplômées, sociétaires et d'apprenantes d'ECLIS

Soutenir la pair-aidance pour favoriser l'échange de pratiques et la pédagogie expérientielle



Objectifs quanti :

Favoriser la parité dans les recrutements des formations longues pour les sessions du marché 2027-2030

Organiser une rencontre des stagiaires femmes en formation avec d'anciennes diplômées en 2026

Poursuivre le travail de pédagogie sur la RQTH dans les inscriptions aux formations courtes chaque année

Chiffres clés et indicateurs :

OPRP : 54% de femmes en 2019 / 54% de femmes en 2025

OPEC : 27% de femmes en 2019 / 36% de femmes en 2025

1 rencontre des professionnelles sociétaires, diplômées et stagiaires organisée en 2026

2.3.2 Enjeu : Qualité de Vie au Travail

Ce qui nous distingue sur le sujet :

Tous les salariés sont libres d'adhérer au sociétariat de la SCIC. De ce fait, ils sont invités à prendre part à la vie coopérative via les différentes instances d'animation et de co-construction du projet de l'entreprise (cf schéma 2.1 p3).

La SCIC veille à permettre une articulation entre vie personnelle et professionnelle en proposant des aménagements du temps de travail, du télétravail et un accompagnement à l'évolution des compétences via un plan de formation de ses salariés.

La SCIC veille à promouvoir les messages de prévention et de sécurité au travail, tant en interne qu'auprès des professionnel.le.s qu'elle est amenée à former.

Nos engagements :



Identifier des modalités de partage d'informations innovantes

Recruter un poste de coordinateur technique

Diffuser auprès des sociétaires les informations de l'OPPBTP

Intégrer une intervention de l'OPPBTP au sein du module

responsabilité sur chantier

Effectuer une demande d'aide à l'investissement auprès de la CARSAT

Finaliser une charte du télétravail

Objectifs quanti :

Recrutement 0.5 ETP coordination technique à partir de 2025

Intervention OPPBTP dans 2 modules sur la prévention et la sécurité su chantier à partir de 2025

1 salarié bénéficiant d'une journée de télétravail en 2024, 2 salariés en 2025

Demande d'aide à l'investissement auprès de la CARSAT en 2026

Chiffres clés et indicateurs :

Création d'une Newsletter de la cogérance : publication tous les 2 mois depuis 2023

Nombre d'intervention de l'OPPBTP au sein des sessions de formations longues

2.3.3 Enjeu : Gestion des compétences

Ce qui nous distingue sur le sujet :

La SCIC a dès son origine identifié la valorisation et l'accompagnement au développement des compétences comme des leviers d'émancipation, d'inclusion et d'utilité sociale.

La coopérative a pour finalité d'être une organisation apprenante où la pluralité des profils métiers, la diversité des parcours professionnels et les techniques d'animation de l'organisation du travail permettent un progrès collectif et pérenne pour l'entreprise.

Nos engagements :

Actualiser la synthèse des compétences internes

Réaliser des modes d'emploi pour les principales activités administratives internes

Former nos intervenant·es à des pratiques pédagogiques inclusives et innovantes

Objectifs quanti :

Former minimum 3 intervenants par an

Favoriser l'accès de chaque membre de l'équipe salariée à une formation par an

Chiffres clés et indicateurs :

1 intervenant formé en 2024, 3 intervenants formés en 2025

2.3.4 Enjeu : Organisation de la RSE

Ce qui nous distingue sur le sujet :

ECLIS s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de sa responsabilité sociétale. Les prochaines étapes incluent :

- La formalisation d'indicateurs RSE
- Un suivi annuel des actions et impacts
- Un renforcement du dialogue avec les parties prenantes
- Une valorisation accrue des impacts sociaux et environnementaux de la coopérative

Nos engagements :

Objectifs quanti :

1 réunion par an dédiée à la thématique de la RSE et au suivi du plan d'actions

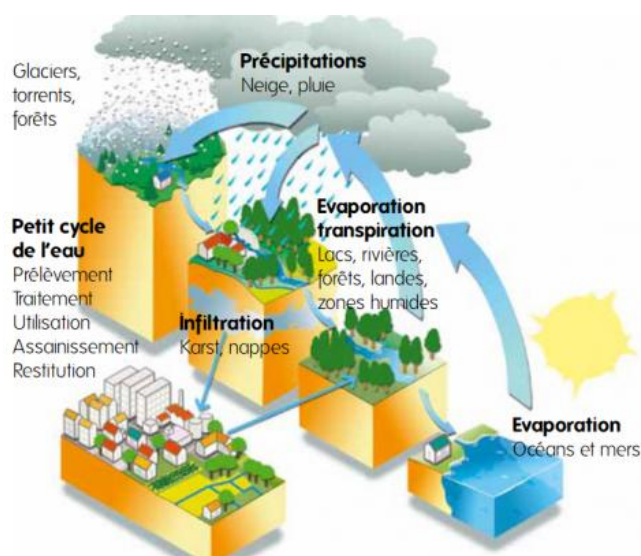
Chiffres clés et indicateurs :

1 réunion en 2025

2.4 Pilier ENVIRONNEMENT :

La notion d'écohabitat tel qu'énoncé dans nos statuts se prête à une large interprétation, la charte de référence de la SCIC placée en préambule de ses statuts et signées par l'ensemble de ses sociétaires, en précise le sens. Lequel correspond à notre démarche.

- Il s'agit en l'occurrence de tendre, le plus possible, vers des choix qualitatifs élevés en termes



d'éco-bilan ; plus précisément dans les domaines suivants :

- Les matériaux sains et écologiques : renouvelables, abondants, produits ou recyclés localement, peu énergivores à la production, durables, réutilisables, recyclables, exempts de produits nocifs....
- Les performances énergétiques de l'habitat : énergies renouvelables, habitat bioclimatique, habitat passif...
- Les processus de fabrications, de construction et d'acheminement : déchets générés, conditions de travail, émissions de pollutions diverses dans l'environnement immédiat...
- Le respect du paysage et du patrimoine bâti : préservation des éléments de caractère du bâti ancien, intégration paysagère du bâti et de ses aménagements...

2.4.1 Enjeu : Eco et socio conception

Ce qui nous distingue sur le sujet :

Depuis son origine, dans ses statuts et sa charte de référence, la SCIC s'appuie sur ses instances coopératives et sa force d'analyse des besoins du territoire pour être à l'initiative de nouvelles actions en lien avec les filières locales dans la dynamique de la transition écologique et de l'éco habitat.

Nos engagements :



Participer à la construction du réseau des professionnels référents en rénovation durable sur le territoire

Réaliser un outil de promotion des métiers et des formations dispensées par les OF bretons

Participer à des événements sur le territoire breton en mutualisant nos moyens avec les autres Organismes de Formation membre de la Fédération Ecoconstruire

Encourager les démarches d'émergence des filières

Objectifs quanti :

Organiser une réflexion coopérative sur la filière de l'assainissement écologique en 2026

Contribution à la création d'un catalogue des métiers à impact accessibles grâce aux OF de l'Ouest de la Fédération Ecoconstruire au printemps 2026

Contribution à la rédaction d'un plaidoyer sur les enjeux de la pérennisation des métiers et des filières du territoire breton au printemps 2026

Chiffres clés et indicateurs

3 participations au Forum Séisme des métiers à Impact qui se tient à Rennes depuis 2023

Contribution à 3 rendez-vous de la démarche de construction du réseau de la rénovation performante porté par Dinan Agglomération en 2025

2.4.2 Enjeux secondaires : numérique, protection des ressources et décarbonation

Ce qui nous distingue sur le sujet :

La charte de référence de la SCIC placée en préambule de ses statuts et signées par l'ensemble de ses sociétaires, fonde l'action de la coopérative autour de :

- La promotion de matériaux sains, bio sourcés et géo sourcés
- La performance énergétique raisonnée
- L'analyse en cycle de vie et la réduction de l'empreinte carbone
- Le respect du patrimoine bâti et des paysages

Nos engagements en matière de numériques :

Poursuivre notre collaboration avec des entreprises locales pour l'entretien et la maintenance de nos matériels informatiques et de notre site internet

Privilégier les outils issus du libre

Initier un diagnostic et un plan d'action sur l'usage de l'IA dans notre activité de formation

Nos engagements en matière de protection des ressources :

Poursuivre notre gestion raisonnée de nos déchets de formation en soutenant la dynamique du réemploi des matériaux

Nos engagements en matière de décarbonation :

Participer à la présentation de la calculatrice carbone

Evaluer les kilomètres parcourus pour raison professionnelle par les membres de l'équipe

3. Synthèse des indicateurs

Pilier	Enjeu	Engagement	Indicateur	N-1	N	Objectif	Référent.e	Pourquoi le suivre ?
Economie	Innovation	Développer l'offre : Création de formations	Nombre de session expérimentale	0	0	1	Direction + Coordination	Lien avec la feuille de route stratégique SCIC
Economie	Innovation	Développer l'offre : Modularisation de l'ingénierie pédagogique	Nombre d'alternant accueilli	0	1	1	Direction + Coordination	Lien avec la feuille de route stratégique SCIC
Economie	Territorialité	Structurer la filière de l'écohabitat : Promotion des métiers, techniques et matériaux	Nombre de participation aux forums, événements du territoire	6		6	Direction + Coordination	Vérifier que la SCIC est en adéquation avec ses finalités
Economie	Territorialité	Structurer la filière de l'écohabitat : Pérennisation du réseau de professionnels engagés dans la démarche d'eco habitat	Nombre de participation à la démarche de Dinan Agglomération "les pros de la Réno"	2	1	2	Direction + Sociétaires	Vérifier que la SCIC est en adéquation avec ses finalités
Social	Egalité/Inclusion	Favoriser la parité dans le secteur du bâtiment : Soutien à la finalité de parité dans les recrutements en formation	Pourcentage de femmes au sein des formations longues	###	45%	50%	Coordination	Répondre aux finalités de la SCIC, aux attendus du CCTP Qualif Emploi, du référentiel Qualiopi
Social	Egalité/Inclusion	Favoriser la parité dans le secteur du bâtiment : Pérennisation de la mise en réseau et la pair aidance des femmes du secteur	Nombre d'événement sur le sujet organisé	0	1	2	Direction + Sociétaires	Répondre aux finalités de la SCIC, aux attendus du CCTP Qualif Emploi, du référentiel Qualiopi
Social	Egalité/Inclusion	Favoriser l'inclusion dans le secteur du bâtiment : Diffusion des guides de bonnes pratiques	Nombre de diffusions	1		2	Equipe + Sociétaires	Répondre aux finalités de la SCIC, aux attendus du CCTP Qualif Emploi, du référentiel Qualiopi
Social	Qualité de Vie au Travail	Créer du lien entre les sociétaires et l'équipe salariée : Pérennisation des outils d'animation de la vie coopérative	Nombre de publications de la Newsletter de la cogérance	5		5	Direction	Garantir la circulation de l'information au sein de la SCIC
Social	Qualité de Vie au Travail	Contribuer à la prévention et à la sécurité dans le secteur du bâtiment : Diffusion des informations et participation de l'OPPBTP à l'activité	Nombre d'intervention de l'OPPBTP au sein des sessions de formations longues		2	2	Coordination	Répondre aux finalités de la SCIC, aux attendus du CCTP Qualif Emploi, du référentiel Qualiopi
Social	Gestion des compétences	Soutenir la montée en compétences pédagogiques des intervenants professionnels : Pérennisation du plan de formation	Nombre d'intervenant formé	3		4	Coordination	Répondre aux finalités de la SCIC, aux attendus du CCTP Qualif Emploi, du référentiel Qualiopi
Social	Organisation de la RSE	Soutenir la démarche RSE : Pérennisation de la démarche en interne	Nombre de réunion annuelle	1		2	Direction	Répondre aux finalités de la SCIC, aux attendus du CCTP Qualif Emploi, du référentiel Qualiopi
Environnement	Eco et socio conception	Répondre aux besoins du territoire : Promotion des métiers, techniques et matériaux	Nombre de participation aux forums, événements du territoire	6		6	Direction + Coordination	Vérifier que la SCIC est en adéquation avec ses finalités
Environnement	Eco et socio conception	Répondre aux besoins du territoire : Pérennisation du réseau de professionnels engagés dans la démarche d'eco habitat	Nombre de participation à la démarche de Dinan Agglomération "les pros de la Réno"	2	1	2	Direction + Coordination	Vérifier que la SCIC est en adéquation avec ses finalités